

DÉCONFINEMENT : ORGANISATION DES SERVICES MUNICIPAUX

Afin de mettre en application toutes les mesures de prévention annoncées par le Président de la République, voici les **MESURES DE PRÉCAUTIONS** établies par la ville de La Ferté-sous-Jouarre pour limiter l'évolution du Coronavirus COVID-19.

Toutes les réponses aux questions que vous vous posez sur le COVID-19 :



SERVICES MUNICIPAUX

La mairie rouvre au public dès le mardi 12 mai au matin aux horaires habituels.

Les agents des différents services seront à votre disposition pour répondre à vos besoins sur place : état civil, scolaire, CCAS, police municipale, urbanisme...

L'ensemble des précautions sanitaires sont prises afin d'accueillir les administrés dans les meilleures conditions possibles.

Le standard est à nouveau disponible depuis le lundi 11 mai 2020.



Service État civil

Le service État civil accueille le public dans les conditions suivantes :

- 1 seule personne à la fois
- **Le port du masque est obligatoire,**
- Le dépôt des demandes de passeports et cartes nationale d'identité (CNI) se font **uniquement sur rendez-vous à l'accueil de la mairie, par téléphone au 01 60 22 25 63 ou en présentiel,**
- Le retrait des pièces :
 - Un sms vous sera envoyé lors de la réception du titre en mairie.
 - Le titre pourra alors être récupéré en mairie (impérativement par le demandeur en personne), sans rendez-vous, aux horaires d'ouverture.
- La pré-demande en ligne est fortement recommandée,
- Les dossiers doivent être complets. Un dossier incomplet sera rejeté et nécessitera la mise en place d'un nouveau rendez-vous,
- Pour les mineurs, la présence de l'enfant reste indispensable lors du dépôt du dossier.

ATTENTION : Le service État civil est fermé le samedi jusqu'à nouvel ordre.

Service scolaire

Le service scolaire accueille le public dans les conditions suivantes :

- 1 seule personne à la fois
- **Le port du masque est obligatoire,**
- L'entrée au service se fait par la rue du Mouton
- Se présenter sans les enfants
- Pour les inscriptions scolaires, les administrés seront reçus sur RDV au service scolaire.
>> Pour prendre rendez-vous : par mail ou par téléphone au 01 60 22 63 72 ou 01 60 22 17 77
- Pas d'encaissement en espèce, privilégier le paiement en ligne via l'espace citoyen ou chèques à déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie,
- Tous les documents (Fiches périscolaires 20/21, pièces à joindre...) sont à déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie.

ATTENTION : Le service scolaire est fermé le samedi jusqu'à nouvel ordre.

CCAS

Les repas du mercredi et les rencontres seniors à la médiathèque sont annulés jusqu'à nouvel ordre.

Les portages des repas sont maintenus.

Le CCAS recevra uniquement sur rendez-vous en tenant compte des gestes barrières.

>> Pour prendre rendez-vous : 01 60 22 63 73

Service urbanisme

Le service urbanisme accueillera à nouveau le public dans les conditions suivantes :

- 1 seule personne à la fois munie d'un masque.

Police municipale

Nos forces de l'ordre continuent à garantir votre tranquillité.

Services techniques

Notre équipe des services techniques veille à la propreté et à l'entretien de la ville.

TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Des travaux d'entretien des espaces verts et d'élagage sont planifiés : fin avril pour le Jardin

de l'Île et début mai pour le parc de La Fontaine aux Pigeons. Le fleurissement de la ville est toujours une priorité afin de valoriser un cadre de vie qui est cher à chaque fertois et fertoise.

TRAVAUX DE NETTOYAGE

Des travaux de nettoyage des rues et des trottoirs ont été effectués à la mi-avril 2020 afin d'améliorer autant que possible le cadre sanitaire et nos espaces communs. Ce nettoyage a notamment eu lieu dans les espaces suivants : rue de Chamigny, rue Michel Fauvet, rue Pierre Marx, rue des Pelletiers et place de l'Hôtel de Ville.

Malgré la mobilisation des agents municipaux, nous insistons sur l'importance d'adopter, collectivement, des pratiques civiques pour le bien-être de tous et le respect de notre cadre de vie : ne laissez pas vos déchets au pied des points d'apport volontaire (PAV), déposez-les dans le PAV non encombré le plus proche !

Médiathèque

La rouverture de la médiathèque au public est prévue pour le mardi 19 mai.

Afin d'assurer la sécurité sanitaire de chacun, les règles suivantes seront observées :

- Reprise du prêt à partir du mardi 19 Mai : Seuls les prêts sur réservations seront effectués :
Par [mail](#) ou par téléphone au : 01 60 22 74 91. Plus de renseignements : [cliquez ici](#).
- Toutes les activités habituelles sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

Centre d'art et Musée Planson

Le Centre d'Art et le Musée Planson ne rouvriront qu'au mois de septembre 2020. Cette période de fermeture permettra notamment à la ville de rénover en partie le Centre d'Art.

Équipements sportifs

Les équipements sportifs sont fermés jusqu'à nouvel ordre.

Les services municipaux restent mobilisés.


MANIFESTATIONS

Toutes manifestations municipales et associatives sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

MAIRIE DE LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE

Place de l'Hôtel de Ville
77260 LA FERTE-SOUS-JOUARRE
01 60 22 25 63

Nous contacter

Nous utilisons des cookies pour vous garantir la meilleure expérience sur notre site. Si vous continuez à utiliser ce dernier, nous considérerons que vous acceptez l'utilisation des cookies.  Pour plus d'informations, rendez-vous sur [cliquez ici](#).

Accepter

Copyright 2020 Mairie de La Ferté-sous-Jouarre